



HAL
open science

Sur une certaine pratique philologique pascalienne : de Philippe Sellier à Tetsuya Shiokawa

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur une certaine pratique philologique pascalienne : de Philippe Sellier à Tetsuya Shiokawa. FRACAS, 2015, 20, pp.1-17. halshs-01188442

HAL Id: halshs-01188442

<https://shs.hal.science/halshs-01188442>

Submitted on 30 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 20

le 30 août 2015

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Sur une certaine pratique philologique pascalienne :
de Philippe Sellier à Tetsuya Shiokawa

Takeshi MATSUMURA

Parmi les éditions courantes des *Pensées* de Pascal, celle procurée par Philippe Sellier¹ semble jouir d'une assez grande faveur auprès des lecteurs. En témoigne le fait qu'elle ait été rééditée à plusieurs reprises depuis sa première publication en 1976 tout en bénéficiant parallèlement d'une nouvelle présentation et de petites modifications de la part de Gérard Ferreyrolles². Il serait superflue de rappeler qu'elle s'appuie sur le classement opéré dans la Seconde Copie, à savoir le manuscrit fonds français 12449 de la Bibliothèque nationale de France, qu'on peut maintenant consulter sur le site Gallica³. Le savant éditeur s'oppose ainsi à ceux qui ont pris comme base la Première Copie (c'est-à-dire le manuscrit fonds français 9203 de la BNF⁴) comme Louis Lafuma⁵ et Michel Le Guern⁶.

Pour voir un peu comment a travaillé Philippe Sellier, relisons ses « Principes d'édition ». Chose remarquable, ils n'ont pas changé entre 1976 et 2010. Je cite le passage suivant d'après la version de 2010 :

¹ Voir Blaise Pascal, *Pensées. Nouvelle édition établie pour la première fois d'après la copie de référence de Gilberte Pascal* par Philippe Sellier, Paris, Mercure de France, 1976 ; Blaise Pascal, *Pensées. Édition établie d'après la Copie de référence de Gilberte Pascal [Mise à jour 1999]*, Paris, Classiques Garnier, 1999 ; Blaise Pascal, *Pensées, opuscules et lettres. Pensées éditées* par Philippe Sellier *selon la copie de référence de Gilberte Pascal, Opuscules et lettres édités* par Laurence Plazenet et Philippe Sellier, Paris, Classiques Garnier, 2010.

² Voir Pascal, *Pensées. Présentation et notes* par Gérard Ferreyrolles. *Texte établi par Philippe Sellier d'après la copie de référence de Gilberte Pascal*, Paris, Librairie Générale Française, 2000, Le Livre de poche classique ; Blaise Pascal, *Les Provinciales, Pensées et opuscules divers*, Paris, Librairie Générale Française, 2004, La Pochothèque. Le statut de l'édition de 2004 est peu clair. D'après l'indication de la page 35, c'est Philippe Sellier qui a édité les *Pensées* et l'on retrouve ses « Principes d'édition » (p. 814) mais le fait qu'on retrouve dans cette publication les modifications que Gérard Ferreyrolles a introduites en 2000 mais que Philippe Sellier ne reprendra pas dans son édition de 2010 semble nous suggérer qu'on a plutôt sous les yeux l'édition amendée par Gérard Ferreyrolles. Voir le fragment 102, p. 874 (*pourquoi* au lieu de *pour quoi*), le fragment 130, p. 885 (le point après la première occurrence du mot *luth* placée entre crochets carrés ; je reviendrai plus loin sur ce fragment), le fragment 183, p. 925 (suppression de la virgule après *cette religion*) et le fragment 454, p. 1081 (point à la place de deux-points après *Montaigne a tort*). Pourquoi alors a disparu la liste des corrections apportées à l'édition Sellier (p. 34 de l'édition de 2000) ?

³ Voir gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v.

⁴ Il peut être consulté également sur le site Gallica : gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t.

⁵ Blaise Pascal, *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets. Introduction* de Louis Lafuma, 3 vol., Paris, Éditions du Luxembourg, 1951 ; 1952².

⁶ Blaise Pascal, *Pensées. Édition présentée, établie et annotée* par Michel Le Guern, 2 vol., Paris, Gallimard, 1977, Collection Folio ; Pascal, *Œuvres complètes*, t. II, *Édition présentée, établie et annotée* par Michel Le Guern, Paris, Gallimard, 2000, Bibliothèque de la Pléiade.

La présente édition des *Pensées* reproduit l'ordre de la Seconde Copie. [...] ⁷
Si le classement reproduit par la Seconde Copie est du plus haut intérêt, il est évident que l'établissement du texte a été opéré sur les autographes ⁸, chaque fois que ceux-ci existent. (p. 87-88)

On apprend ensuite comment les fragments sont délimités en évitant « tout arbitraire » (p. 88) et d'où viennent les titres des fragments (p. 89). Quant aux parties biffées par Pascal mais reproduites rayées dans la Seconde Copie, elles sont italiciées et mises entre parenthèses par l'éditeur (*ibid.*). Pour d'autres moyens typographiques utilisés, voici ce qu'il en dit :

Les citations sont données en italiques, et les rares passages soulignés par Pascal en petites capitales. Les abréviations pascaliennes, hormis les cas où leur sens demeure douteux, sont remplacées par le mot entier, de façon que le texte ne soit pas un rébus. (*ibid.*)

Le paragraphe se termine par l'indication sur la ponctuation et l'orthographe, qui sont toutes les deux modernisées. La présentation de Gérard Ferreyrolles ⁹ reprend les grandes lignes de Philippe Sellier et se borne à signaler quels sont les « minimes changements » qu'il a introduits dans le texte édité par son prédécesseur en Sorbonne ¹⁰.

Ce qui étonnerait les latinistes et les romanistes ¹¹, c'est que ni Philippe Sellier ni Gérard Ferreyrolles ne disent rien sur les éventuelles corrections qu'ils auraient apportées à leurs manuscrits de base. Tout se passe comme si les lecteurs avaient sous les yeux le texte tel qu'aurait écrit ou dicté Pascal, dans un état certes modernisé avec les abréviations résolues, mais reproduit avec une fidélité absolue. Si avec cette attente on lit ou relit le fragment 130 de leur édition, on sera vite déconcerté. Voici le texte tel qu'il est publié depuis 1976 (p. 75-76) jusqu'en 2010 (je cite la version de 2010 sans rien changer) :

⁷ Dans les citations, je mets des passages supprimés entre crochets carrés.

⁸ Il s'agit du manuscrit fonds français 9202 de la BNF, consultable sur l'adresse suivante : gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f.

⁹ Voir sa « Note sur la présente édition », dans l'édition citée de 2000, p. 33-34.

¹⁰ Parmi ses cinq modifications textuelles (dont la cinquième, sans référence, concerne le début du fragment 454), la quatrième a été ensuite acceptée par Philippe Sellier dans son édition de 2010 ; voir le fragment 228, p. 259 de celle-ci : « Que profiterons-nous de là ? Que nous suivrons ce poids à cause qu'il est naturel ? »

¹¹ Qui disposent entre autres de *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Fascicule III, *Textes littéraires* de Pascale Bourgain et Françoise Vielliard, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des Chartes, 2002.

Raison des effets.

La faiblesse de l'homme est la cause de tant de beautés qu'on établit, comme de savoir bien jouer du luth. [Ne point jouer du luth] n'est un mal qu'à cause de notre faiblesse. (p. 208)

Le texte proposé par Gérard Ferreyrolles en 2000 et repris en 2004 contient une petite modification, encore qu'elle ne soit pas répertoriée comme telle dans son introduction. Le voici d'après la version de 2000 :

Raison des effets.

La faiblesse de l'homme est la cause de tant de beautés qu'on établit, comme de savoir bien jouer du luth[. Ne point jouer du luth] n'est un mal qu'à cause de notre faiblesse. (p. 100)

Comme on voit, le point après la première occurrence du substantif *luth* est maintenant placé dans la partie mise entre crochets carrés. Pourquoi a-t-il été ainsi déplacé ? Et pourquoi ce changement n'a-t-il pas été relevé par Gérard Ferreyrolles dans sa Note sur l'édition ? Autant d'énigmes qui restent sans réponse. Néanmoins, ce qui nous étonne le plus, c'est la présence des crochets carrés, puisque l'introduction des éditeurs n'en fait mention nulle part. Que signifient-ils ? Philippe Sellier qui ne donne aucune note sur ce fragment nous laisse perplexes. De son côté, Gérard Ferreyrolles l'annote certes pour nous aider, mais ce n'est pas pour nous faire comprendre ce qu'il faut entendre par ce signe de ponctuation, mais ce que Pascal voulait dire dans son argumentation peu limpide. On peut se demander si vraiment pendant plus de trente ans l'absence d'explication sur les crochets droits n'a gêné personne et si aucun lecteur n'a interrogé les éditeurs là-dessus de telle façon que leur introduction devienne plus explicite. On dirait que leur autorité était si grande dans l'imagination des gens que personne n'a osé leur soumettre une petite question si terre-à-terre de peur d'être traité d'un balourd ignare et impoli.

Pour essayer de comprendre ce que les éditeurs font en utilisant les crochets carrés, il faut retourner aux trois témoins manuscrits. Voici ce qu'ils nous transmettent (j'ajoute les signes diacritiques) :

1) le Texte autographe, p. 232, en haut : « Raison des effets / La foiblesse de l'homme est la cause de tant de / beautez qu'on establit comme de sçavoir bien jouer du luth / n'est un mal qu'à cause de nostre foiblesse¹². »

2) la Première Copie, p. 35 verso : « Raison des Effects / La foiblesse de l'homme est la cause de tant de / beautez qu'on establit, comme de sçavoir bien joüer du luth / ne point joüer du luth n'est un mal qu'à cause de nostre foiblesse¹³. »

3) la Seconde Copie, p. 53 : « Raison des Effects / La foiblesse de l'homme est la cause de tant de beautez / qu'on establit, comme de sçavoir bien joüer du luth, ne point joüer du luth n'est un mal qu'à cause de nostre foiblesse¹⁴. »

Si l'on compare ces trois versions avec celles procurées par Philippe Sellier et Gérard Ferreyrolles, on voit que ceux-ci ont complété la leçon du Texte autographe en empruntant les mots *ne pas joüer du luth* aux deux Copies. La partie mise entre crochets droits signifierait donc que les éditeurs l'ont ajoutée à leur manuscrit de base en la prenant à d'autres sources (aux deux Copies dans le cas présent). Est-ce une réponse qui allait de soi ? L'emploi des crochets carrés n'avait-il pas besoin d'être expliqué d'une manière si peu élégante ? Si l'on se rappelle qu'un Michel Le Guern leur donne explicitement une autre signification¹⁵, on nous accordera qu'ils sont loin d'être évidents et qu'il fallait préciser comment les éditeurs les avaient utilisés.

En supposant que les corrections soient ainsi mises entre crochets droits par Philippe Sellier et Gérard Ferreyrolles pour nous signaler leur intervention, lisons la fin de leur fragment 37. La voici selon l'édition citée de 2010 due au premier, qui ne diffère pas de celle de 2000 présentée par le second :

La qualité des témoins fait qu'il faut qu'ils soient toujours et partout et misérables. Il est seul. (p. 169)

Puisque le passage ne contient pas de crochets carrés qui devraient indiquer une intervention éditoriale, les lecteurs ne soupçonneraient jamais que les éditeurs ont modifié la leçon transmise par le Texte autographe. Si pourtant ils retournent aux trois manuscrits, ils verront qu'ils ont été abusés par l'apparence si claire du texte. Comme je

¹² Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f159.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>.

¹³ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v/f48.image.r=pascal%209203.langEN>.

¹⁴ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f60.image.r=pascal%20pensees.langEN>.

¹⁵ Voir son édition citée de 1977, t. 1, p. 29 et celle de 2000, p. 542 et 1309.

l'ai montré ailleurs¹⁶, l'adjectif *misérable* qu'on lit avec un *s* de pluriel dans cette édition est en fait au singulier dans les trois témoins manuscrits et que l'adjonction de l'*s* est un choix des éditeurs. Ainsi, la correction du fragment 37 est plus hypothétique que celle du fragment 130, qui se fondait au moins sur la leçon des deux Copies.

La question qui se pose maintenant est de savoir pourquoi les éditeurs ont procédé différemment dans ces deux interventions. Quels sont les principes qui les ont guidés pour qu'ils adoptent deux manières distinctes de présenter les corrections dans ces deux passages ? Comme il est difficile d'imaginer que les professeurs de la Sorbonne aient un esprit désordonné et qu'ils manquent de principes éditoriaux s'agissant d'une œuvre aussi vénérable que les *Pensées*, les lecteurs sont contraints de se creuser la tête pour deviner les raisons de leur pratique apparemment incohérente.

Les éditeurs qui ont utilisé les crochets carrés dans le fragment 130 pour attirer l'attention des lecteurs (sans dire explicitement ce dont il s'agit) auraient-ils pensé, en ce qui concerne le fragment 37, qu'au format de leur publication ou à son public visé ne convenait pas le procédé typographique (du type *misérable[s]*) qui risque d'être considéré comme trop technique et partant trop barbare¹⁷ ? Mais puisque c'est une correction qui n'a pas l'appui des témoins manuscrits et donc qui n'est pas tout à fait dépourvue de caractère « arbitraire », n'auraient-ils pas eu plus de raisons pour avertir les lecteurs que le texte qu'ils proposent est une reconstruction et justifier leur intervention ?

Ce qui nous désoriente encore, c'est que dans un autre passage, la correction des éditeurs qui ne s'appuie sur les manuscrits est dûment mise entre crochets carrés. Il s'agit de la dernière phrase de leur fragment 88. Je la cite d'après l'édition de 2010 :

Il faut savoir où sont les [touches]. (p. 189)

Le Texte autographe (p. 65, en bas¹⁸), la Première Copie (p. 15¹⁹) et la Seconde Copie (p. 33²⁰) donnent tous une phrase incomplète se terminant par l'article *les*. Ainsi, la leçon *touches* qui est introduite pour la compléter est due à l'initiative des éditeurs. Quant à Michel Le Guern, il propose le mot *marches* (fragment 51, p. 558 de l'édition

¹⁶ Voir « Remarques sur la nouvelle traduction japonaise des *Pensées* de Pascal », dans *FRACAS*, numéro 19, le 22 août 2015, p. 1-4 (p. 2 en particulier). Article consultable sur le site HAL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01185984>.

¹⁷ Mais voir Michel Le Guern qui dès son édition de 1977 parue en format de poche n'a pas hésité à recourir aux crochets carrés et triangulaires.

¹⁸ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f48.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>.

¹⁹ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v/f27.image.r=pascal%209203.langEN>.

²⁰ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f41.image.r=pascal%20pensees.langEN>.

de 2000) en citant en note (p. 1330) le texte des *Essais* de Montaigne qui paraît lui donner raison²¹. En tout cas, Philippe Sellier et Gérard Ferreyrolles ont utilisé les crochets droits pour suggérer sans doute qu'on a affaire à une intervention de leur part encore qu'elle n'ait aucun appui des témoins manuscrits.

Comme quatrième cas de figure, on peut citer l'avant-dernier alinéa du fragment 486. Alors que Philippe Sellier et Gérard Ferreyrolles corrigent le Texte autographe en s'appuyant sur les deux Copies, ils ne l'explicitent pas typographiquement. Voici leur version selon l'édition citée de 2010 :

On ne les devine point. Ils parleront de ce qu'on parlait quand ils sont entrés.
(p. 408)

Le passage correspond à la page 129 du Texte autographe, où on lit un texte un peu différent : « On ne les devine point et parleront De ce qu'on parloï [*sic*] quand ils sont entrés²². » La Première Copie (p. 345²³) et la Seconde Copie (p. 298²⁴) sont un peu différentes. Voici ce qu'on y lit : « on ne les devine point, ils parleront de ce qu'on parloït quand ils sont entrez. »

On voit ainsi que l'édition de Philippe Sellier et de Gérard Ferreyrolles remplacent la conjonction *et* du Texte autographe par le pronom sujet *ils* qu'ils ont pris aux deux Copies. Cependant, bien que ce soit une intervention et que leur correction soit basée sur les deux témoins, elle n'est pas signalée typographiquement comme on l'a vu dans le fragment 130. Quant à Michel Le Guern, tout en gardant la conjonction, il emprunte le pronom *ils* aux deux Copies et il indique bien que c'est une correction (fragment 500, p. 761 de l'édition de 2000).

Les quatre exemples que je viens de citer nous apprennent ainsi d'une part que, malgré leur silence dans l'introduction, Philippe Sellier et Gérard Ferreyrolles corrigent parfois le texte de Pascal, et de l'autre qu'ils traitent de leurs corrections d'une manière variable. Celles qu'ils ont introduites en s'appuyant sur les Copies sont tantôt marquées comme telles tantôt dépourvues de toute indication, tandis que celles qu'ils ont mises sans l'appui des Copies reçoivent tantôt un signe typographique tantôt non. Quand on se rappelle comment Philippe Sellier a insisté sur la nécessité d'« éviter tout arbitraire » pour délimiter les fragments, on peut s'étonner qu'il ait tantôt souligné tantôt dissimulé

²¹ Sur le choix de ces mots, voir Yoichi Maeda, *Pascal, Pensées, Commentaires* [en japonais], 3 vol., Tokyo, Iwanami-Shoten, 1980-1988, t. 2, p. 226-227.

²² Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f88.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>.

²³ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v/f365.image.r=pascal%209203.langEN>.

²⁴ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f265.image.r=pascal%20pensees.langEN>.

ses interventions textuelles d'une façon si « arbitraire ». Et Gérard Ferreyrolles qui avec minutie donne une liste (pas tout à fait complète) des « minimes changements » qu'il a apportés au texte édité par son prédécesseur n'aurait-il pas pu établir une liste (qui serait longue) des modifications que celui-ci avait introduites dans son édition réputée « pour sa sûreté et son originalité²⁵ » ?

L'état de leur édition que certaines personnes seraient tentées de qualifier de chaotique est assez étonnant, d'autant plus qu'il a duré plus de trente ans et que leur prédécesseur Jean Mesnard avait bien précisé dans l'avertissement de son édition des *Œuvres complètes* de Pascal comment il avait utilisé les crochets carrés. Voici ce qu'il dit :

Nous avons mis entre crochets droits toutes les additions que nous avons cru devoir introduire dans un texte ou dans une citation, même si elle ne concerne qu'un fragment de mot²⁶.

Ce « scrupule » (*ibid.*), qui est pourtant une des règles élémentaires observées par les médiévistes²⁷, aurait-il disparu chez les pascaliens qui ont succédé en Sorbonne au grand maître ? Vu leur pratique éditoriale, il me semble difficile de répondre à cette question par la négative. Ce qui est grave, c'est que ce mal est si contagieux qu'il atteint maintenant jusqu'à l'autre bout du monde. En effet on le retrouve dans la récente traduction japonaise des *Pensées* due à l'éminent pascalien Tetsuya Shiokawa, professeur émérite de l'Université de Tokyo et membre de l'Académie japonaise des sciences (le premier volume paru à Tokyo, Iwanami-Shoten, le 18 août 2015 ; les deux autres paraîtront prochainement).

Rappelons que le trait distinctif de cet ouvrage le plus vanté par l'auteur et sa maison d'éditions est qu'il est fondé sur les trois manuscrits au lieu de se contenter de suivre telle ou telle édition moderne. Mais parmi les trois témoins, lequel lui a servi de base ? Sa Notice est sur ce point pour le moins curieuse. Tetsuya Shiokawa dit d'abord que pour la leçon de chaque fragment, il a suivi celle du Texte autographe dans la mesure du possible (p. 7²⁸). Mais un peu plus loin, en parlant du texte et des variantes, il dit que pour sa traduction, il a adopté en principe le texte des Copies, qu'il a corrigé en

²⁵ L'expression est celle de Gérard Ferreyrolles dans son édition de 2000, p. 33.

²⁶ Blaise Pascal, *Œuvres complètes*, t. I, *Texte établi, présenté et annoté* par Jean Mesnard, Paris, Desclée de Brouwer, 1964, p. 23.

²⁷ Voir l'ouvrage cité de Pascale Bourgain et Françoise Viellard ou même n'importe quelle édition de textes d'ancien français.

²⁸ Voici sa phrase en japonais : « 個々のテキストの読みについては、オリジナル原稿が残されている場合には、「原本」を参照した。 »

cas de besoin en le comparant avec le Texte autographe et différentes éditions fiables (p. 14²⁹). On n'y trouve pas d'autres précisions. Les seules observations typographiques concernent l'emploi des parenthèses en carapace de tortue (= []) qui indiquent les parties biffées par Pascal dans le Texte autographe et reproduites rayées dans les Copies (*ibid.*).

Les lecteurs sont ainsi amenés à se poser trois questions :

1) Le point de départ de la traduction japonaise est-il le Texte autographe ou la ou les Copies ?

2) Comment sont présentées et justifiées les corrections du traducteur ?

3) Quelles sont les éditions critiques qu'il considère comme « fiables » ?

Pour répondre à ces questions, voyons comment il traduit et annote son fragment 96, qui correspond au fragment 130 de l'édition publiée par Philippe Sellier et Gérard Ferreyrolles qu'on a examiné plus haut. Voici le texte japonais :

« 現象の理由 / 世に行われるあれほど多くの芸術美——たとえばリュートを上手に弾けること——を作りあげたのは、人間の弱さである。[リュートが弾けないのが]悪いのは、ただわれわれの弱さのせいである。 » (p. 118)

La note qui le suit commence par la phrase suivante : « 「写本」の読みに従う。 » Cette phrase indiquerait qu'ici le traducteur n'a pas suivi la leçon du Texte autographe mais qu'il a adopté celle des Copies. Si Tetsuya Shiokawa a ainsi précisé ce choix, ce doit être parce que c'est un cas exceptionnel et que d'habitude il se fonde sur celui du Texte autographe. Si c'est bien ce qu'il fait, son explication donnée à la page 14 ne me semble pas être bien conforme à son travail ; au moins, sa formulation aurait besoin d'être un peu améliorée.

La citation du fragment 96 nous apprend par ailleurs comment l'intervention du traducteur est présentée dans son texte. C'est en recourant aux parenthèses en carapace de tortue qu'elle est signalée typographiquement. Pourtant le traducteur n'a rien dit sur cette façon de présenter les corrections³⁰. On a l'impression qu'il a suivi sur ce point Philippe Sellier qui, comme on l'a vu, dans son introduction avait passé sous silence toute explication sur les corrections bien que dans son texte il les signale typographiquement (d'une façon assez aléatoire, il est vrai) avec des crochets carrés. La manière d'imprimer ce fragment est du reste presque identique dans l'édition de

²⁹ Voici comment il formule en japonais son principe de traduction : « 翻訳にあたっては、原則として「写本」をテキストとして採用し、それを「原本」および信頼のおける諸刊本と照合して、必要な修正を加えた。 »

³⁰ Puisque les mots *ne point jouer du luth* ne sont pas rayés dans les deux Copies, ils ne peuvent pas être mis entre parenthèses en carapace de tortue dans le sens donné par le traducteur (p. 14).

Philippe Sellier et de Gérard Ferreyrolles et la traduction de Tetsuya Shiokawa : une même correction placée entre deux signes dont la signification semble être identique. On dirait que tout en affirmant qu'il n'a recopié aucune édition antérieure, le savant japonais a ici pris modèle ses collègues parisiens.

Cependant, si l'on jette un coup d'œil sur d'autres fragments, on s'aperçoit que la pratique du traducteur est loin de suivre des principes cohérents. Voyons comment la phrase du fragment 88 de l'édition Sellier-Ferreyrolles qu'on a citée plus haut est rendue par Testuya Shiokawa dans son fragment 55. Voici sa version japonaise :

« どこに鍵盤があるか、知らなければならないのだ。 » (p. 78)

Ici, le mot *touches* (« 鍵盤 ») qui manque aux témoins manuscrits est introduit par le traducteur sans parenthèses en carapace de tortue. Certes, il dit en note que la phrase est incomplète dans les manuscrits et qu'il fallait ajouter un mot, soit *touches* soit *marches*. Mais pourquoi l'ajout n'est-il pas signalé typographiquement dans le texte alors que dans son fragment 96 il est mis entre parenthèses en carapace de tortue ? On ne voit pas ce qui distingue les deux cas pour amener le traducteur à se comporter de deux façons distinctes.

Il faut d'ailleurs savoir qu'il a une troisième manière de présenter ses interventions dans le texte. C'est ce qu'on a vu dans mon précédent article³¹ à propos de la fin du premier fragment, qui correspond au fragment 37 de l'édition Sellier-Ferreyrolles qu'on a cité plus haut. Rappelons-nous sa traduction :

« 証人に必要な資格は、つねに、あらゆるところに存在して、しかもみじめな境遇にあることだ。彼は独りきりだ。 » (p. 32)

Puisque le texte japonais ne contient pas de parenthèses en carapace de tortue et qu'aucune note textuelle n'y est donnée, les lecteurs ne peuvent pas savoir que la leçon transmise par les trois témoins manuscrits a été corrigée. Je me suis donc demandé si malgré sa déclaration Tetsuya Shiokawa avait suivi une ou plusieurs éditions antérieures tout en dissimulant son choix. Après avoir lu mon article, il m'a répondu dans son mail du 26 août 2015 qu'il avait corrigé les manuscrits mais qu'il s'est abstenu « consciemment » de le signaler parce que dans sa traduction il était intervenu si souvent que s'il avait annoté toutes ses corrections, il n'aurait pas pu s'en sortir. Il me semble pourtant que, puisque dans sa note 3 (p. 32) il consacre plus de quatre lignes

³¹ Voir mon article cité, p. 2.

pour expliquer quels sont les témoins de Jésus-Christ en traduisant presque mot à mot une note de Gérard Ferreyrolles³², il aurait pu y glisser une demi-ligne pour nous apprendre qu'il avait corrigé la leçon des trois manuscrits à la suite de tel ou tel éditeur. Dans son état actuel, la manière choisie par le traducteur n'est rien d'autre que d'imposer aux lecteurs une version reconstituée tout en la faisant passer pour un texte écrit ou dicté par Pascal et transmis par les manuscrits. Le « scrupule » dont parlait Jean Mesnard semble avoir été oublié allégrement.

Quant aux éditions que le traducteur considère comme « fiables », elles semblent être surtout celle(s) de Philippe Sellier et de Gérard Ferreyrolles et celle(s) de Michel Le Guern. On a vu qu'il suivait les premières de très près dans la présentation des fragments 1 et 95 et qu'il utilisait plus ou moins explicitement des notes de Gérard Ferreyrolles³³. Le nom de Philippe Sellier et celui de Michel Le Guern sont cités dès la note sur le fragment 2 (p. 33). Dans son troisième et dernier volume, Tetsuya Shiokawa donnera sans doute toutes les précisions bibliographiques nécessaires. Espérons qu'alors il indiquera quelles versions des éditions il a utilisées et citées. Car l'annotation des éditeurs n'a cessé de s'enrichir tout au long de leurs impressions.

Pour revenir aux diverses manières de présenter les corrections, si j'insiste là-dessus, c'est que dans l'état actuel la traduction de Tetsuya Shiokawa ne permet pas toujours aux lecteurs – qui s'étonneraient de voir celle-ci ne pas correspondre à la leçon des manuscrits ou des éditions – de savoir s'ils ont affaire à des corrections tacites ou à des modifications fautives. J'ai parlé d'un cas douteux dans mon précédent article³⁴. Dans son mail du 26 août 2015, le traducteur a bien voulu m'avouer qu'il s'agissait d'un lapsus de sa part. Je soumetts aujourd'hui d'autres cas inquiétants.

Prenons comme un premier exemple le deuxième alinéa du fragment 58. Voici la traduction japonaise :

« 強者、美人、才人、信心家のそれぞれが寄り集うさまざまの部屋。各々が、余所ではなく、自分の部屋を支配している。ところがときおり、彼らは出くわし、力持ちと美人が、どちらが相手の主人になるかをめぐって、愚かにも争う。彼らの支配は種類が異なっているのに。彼らの誤りはあらゆるところで支配しようと望むところにある。何であれ、そんなことはでき

³² Voir son édition de 2000, p. 53, note 3. D'ailleurs, Tetsuya Shiokawa qui mentionne ailleurs Gérard Ferreyrolles comme source de son annotation (voir p. 110, note 2) le passe sous silence ici. Est-ce aussi parce que l'espace est limité ? Dans ce cas-là, pourquoi le cite-t-il ailleurs ? S'il avait adopté des sigles pour renvoyer aux éditeurs et aux savants de qui il s'est inspiré, il aurait pu déclarer ses dettes d'une façon plus systématique.

³³ Sur la qualité de son annotation, le traducteur ne tarit pas d'éloges ; voir p. 16 et 476.

³⁴ C'est l'absence du mot *vanité* dans le fragment 32. Voir l'article cité, p. 3-4.

ない。たとえ力であっても。力は学者の国では無力である。力が支配するのは、ただ外面的な行動だけである。» (p. 79-80)

Ce passage, qui nous apprend ce que l'auteur entend par *la tyrannie*, se trouve dans le Texte autographe sur la septième feuille collée de la page 67. Voici ce qu'on y lit (j'ajoute les signes diacritiques en signalant une correction entre crochets carrés) :

« Diverses chambres, de forts, de beaux, de bons esprits, de pieux dont Chacun règne Chez soy non ailleurs, Et quelquefois Ils se rencontre[nt], Et le fort Et le beau se battent sottement à qui sera le maistre l'Un de l'autre Car leur maîtrise est de divers genre. Ils ne s'entendent pas. Et leur faute est de vouloir régner partout rien ne le peut non pas mesme la force elle ne fait rien au Royaume des savants elle n'est maistresse que des actions extérieures³⁵. »

Un simple coup d'œil sur la traduction et le Texte autographe nous apprend que dans celui-ci il y a une phrase qui manque dans celle-là. C'est « *Ils ne s'entendent pas* ». Cette phrase est pourtant présente dans la Première Copie (p. 15 verso³⁶) comme dans la Seconde Copie (p. 34³⁷). Pourquoi est-elle absente de la traduction japonaise ? Tetsuya Shiokawa l'aurait-il considérée comme apocryphe ? D'après Yoichi Maeda (*op. cit.*, t. 2, p. 246), Pascal a ajouté lors d'une relecture la dernière partie du fragment, à partir de la phrase qui nous occupe. Cependant, il n'y a aucun élément qui nous force à mettre celle-ci à part et à douter de son authenticité. Du reste, ni Michel Le Guern (édition de 2000, fragment 54, p. 558) ni Philippe Sellier (édition de 2010, fragment 92, p. 191) ni Gérard Ferreyrolles (édition de 2000, fragment 92, p. 80) ne l'ont omise dans leur édition. Ils ne l'ont pas annotée non plus pour nous renseigner sur quelque incident qui la rende suspecte. Ainsi, on ne voit pas d'où vient cette omission dans la traduction japonaise, qui ne me semble être fondée ni sur la tradition manuscrite ni sur les éditions récentes des *Pensées*. Puisqu'il est difficile d'imaginer qu'un savant aussi célèbre que Tetsuya Shiokawa saute une phrase par inadvertance, les lecteurs aimeraient bien avoir une petite note de sa part pour savoir les raisons qui l'ont conduit à choisir une nouvelle lecture du fragment.

Un autre cas embarrassant se trouve dans le court fragment 13. Voici la traduction japonaise :

³⁵ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f49.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>.

³⁶ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v/f28.image.r=pascal%209203.langEN>.

³⁷ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f42.image.r=pascal%20pensees.langEN>.

« 似かよった二つの顔。別々に見ればおかしくもなんともないが、並べて見ると笑ってしまう。 » (p. 41)

Le passage se lit à la page 83 du Texte autographe :

« Deux Visages semblables, dont aucun ne fait rire en particulier font rire ensemble par leur ressemblance³⁸. »

La Première Copie (p. 5³⁹) et la Seconde Copie (p. 17⁴⁰) ne donnent pas de variante. Ce fragment ne fait l'objet d'aucune note textuelle chez Michel Le Guern (édition de 2000, fragment 11, p. 546) ni chez Philippe Sellier (édition de 2010, fragment 47, p. 173) ni chez Gérard Ferreyrolles (édition de 2000, fragment 47, p. 58). Yoichi Maeda (*op. cit.*, t. 1, p. 70) nous apprend quant à lui que le texte a été écrit d'un seul jet et qu'il n'y a aucune rature. Cela est confirmé par l'image du Texte autographe du site Gallica.

Ce qui me trouble dans la traduction de Tetsuya Shiokawa, c'est qu'elle semble avoir omis la fin de la phrase (*par leur ressemblance*). Sa version ne nous dit pas pourquoi les deux visages font rire, alors que Pascal l'a bien précisé en employant le substantif *ressemblance*. La succession des mots *semblables*, *ensemble* et *ressemblance* me paraît même insister très fort sur la similarité des deux visages dont parle le texte. En supprimant la fin de la phrase, le traducteur nous donne une version élégante mais un peu loin du Texte autographe dont il se réclame dans sa Notice. Ce faisant, sa version diffère non seulement du Texte autographe mais aussi des deux Copies ainsi que de toute une tradition longue et compliquée des éditions critiques. Les lecteurs auraient besoin d'une petite note qui justifie ce choix neuf.

Examinons un autre fragment. Il s'agit cette fois du début du fragment 48. Voici la traduction japonaise :

« この世界至高の裁判官は、周囲で大音響がしても心をかき乱されないほど、独立独歩の精神を持ち合わせているわけではない。 » (p. 72)

³⁸ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f58.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>.

³⁹ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v/f15.image.r=pascal%209203.langEN>.

⁴⁰ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f25.image.r=pascal%20pensees.langEN>.

Cette phrase se lit dans le Texte autographe sur une feuille de la page 79 en bas. Je la cite en faisant abstraction des corrections de l'auteur et en ajoutant les signes diacritiques :

« L'Esprit de ce souverain Juge du monde n'est pas si Indépendante qu'Il ne soit sujette à estre troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de luy⁴¹. »

La leçon de la Première Copie (p. 13 verso⁴²) et celle de la Seconde Copie (p. 31⁴³) ne montrent pas de grandes différences, sauf quelques variantes graphiques. Ce qui me rend perplexe, c'est que l'adjectif *premier* dans *le premier tintamarre* ne me semble pas être rendu dans la traduction. Ni Yoichi Maeda (*op. cit.*, t. 2, p. 171) ni Michel Le Guern (édition de 2000, fragment 44, p. 556) ni Philippe Sellier (édition de 2010, fragment 81, p. 187) ni Gérard Ferreyrolles (édition de 2000, fragment 81, p. 75) ne disant rien sur ce mot, il faudra admettre que sa présence ne pose aucun problème. Tetsuya Shiokawa aurait-il considéré comme suffisant de dire « 大音響がしても » (qu'on pourrait traduire par « même s'il y a un grand bruit ») sans trop insister sur la présence de cet adjectif ? Pourtant, si l'on prend la peine de traiter avec soin tous les termes utilisés par Pascal, ne devrait-on pas s'efforcer de faire comprendre aux lecteurs japonais le moindre mot dont il s'est servi ? Dans cette phrase, l'adjectif me semble être employé au sens de « qui intervient, qui se passe immédiatement, tout de suite » pour reprendre l'explication de l'article *premier* du *Trésor de la langue française* de Paul Imbs⁴⁴. Si l'on suit cette interprétation, la traduction que Yoichi Maeda donne dans son ouvrage cité (t. 2, p. 172⁴⁵) (« 彼の周りで起こるやかましい音でたちまちかき乱されないほど ») en recourant à un adverbe signifiant « tout de suite » me semble plus conforme au texte de Pascal.

Du reste, on peut se demander si le niveau de langue du substantif *tintamarre* est bien rendu par le mot japonais (« 大音響 ») qu'utilise Tetsuya Shiokawa. Car si l'on rouvre l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot⁴⁶, on voit que c'est un mot

⁴¹ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f55.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>.

⁴² Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v/f26.image.r=pascal%209203.langEN>.

⁴³ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f39.image.r=pascal%20pensees.langEN>.

⁴⁴ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. On désignera ce dictionnaire par TLF.

⁴⁵ Voir aussi la traduction japonaise des *Pensées* qu'il donne avec la collaboration de Ko Yuki, Tokyo, Chuokoronshinsha, 1973, p. 233.

⁴⁶ Voir Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. III, *La formation de la langue classique 1600-1660*, Première partie, Paris, Colin, réimpression, 1966, p. 172.

de comédie ou de satire. La remarque de Michel Jungo⁴⁷ va dans le même sens. Le style bas de la phrase me semble être mieux traduit par Yoichi Maeda.

Voyons maintenant le sort de l'adverbe *certainement* et celui du verbe *se diversifier* qu'on lit dans le deuxième alinéa du fragment 60. Voici la traduction japonaise :

« 正義の根拠はこのような慣習にではなく、あらゆる国に共通する自然法のうちにあることを人々は認める。偶然の仕業で行き当たりばつりに作られた人間の法律のうちで、せめて一つだけでも普遍的なものがあったとすれば、彼らはそれを強硬に主張しつづけるだろう。しかし滑稽なことに、人間の気まぐれの極まるどころ、そんな法律は一つもない。 »
(p. 82-83)

Cet alinéa se trouve dans deux endroits du Texte autographe, p. 69 et 365. Voici ce qu'on y lit (j'ajoute les signes diacritiques et supprime les parties biffées) :

« Ils confessent que la Justice n'est pas dans ces coutumes mais qu'elle réside dans les loix Naturelles connues en tout pays. Certainement Ils la⁴⁸ soutiendroyent opiniastrement si la témérité du hazard qui a semé les loix humaines⁴⁹ / en avoit rencontré au moins Une qui fût Universelle. Mais la plaisanterie est telle que le Caprice des hommes s'est si bien diversifié, qu'Il n'y en a point⁵⁰. »

Le passage correspondant se trouve à la page 17 de la Première Copie⁵¹ et aux pages 35-36 de la Seconde Copie⁵². Sauf la lecture du pronom *le* ou *la* dont j'ai parlé en note et la partie biffée de la fin de la dernière phrase que les deux Copies conservent

⁴⁷ Voir Michel Jungo, *Le Vocabulaire de Pascal étudié dans les fragments pour une Apologie. Contribution à l'étude de la langue de Pascal*, Paris, D'Artrey, 1950, p. 158, qui rappelle qu'il a été proscrit par Malherbe comme « plébéien ».

⁴⁸ Le pronom a été lu soit *le* soit *la*, mais l'image du manuscrit semble confirmer la lecture *la* adoptée par Michel Le Guern (édition de 2000, fragment 56, p. 560) encore qu'on lise *le* dans les deux Copies. Voir aussi l'hésitation de Yoichi Maeda dans ses *Commentaires*, *op. cit.*, t. 3, p. 30.

⁴⁹ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f50.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>.

⁵⁰ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f229.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>. À la fin de la dernière phrase, le manuscrit donne *de générale* biffé.

⁵¹ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v/f29.image.r=pascal%209203.langEN>.

⁵² Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f43.image.r=pascal%20pensees.langEN> et <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f44.image.r=pascal%20pensees.langEN>.

tout en la rayant⁵³, leur texte ne présente pas de différence notable. Pourtant, si l'on le compare avec la traduction de Tetsuya Shiokawa, on est obligé de se poser deux questions.

D'une part, l'adverbe *certainement* qu'on lit au début de la deuxième phrase semble en être absente. Pourquoi cette absence ? Ni Yoichi Maeda dans ses *Commentaires* (*op. cit.*, t. 3, p. 7) ni Michel Le Guern (édition de 2000, fragment 56, p. 560) ni Philippe Sellier (édition de 2010, fragment 94, p. 192) ni Gérard Ferreyrolles (édition de 2000, fragment 94, p. 81) n'ont omis ce mot, qu'ils n'ont pas annoté non plus. Le traducteur aurait-il considéré l'adverbe comme un ajout par une main étrangère ou bien un terme dénué de sens ? Si c'était le cas, il aurait pu justifier sa lecture, qui est différente de celle des pascaliens antérieurs. Autrement, les lecteurs devraient ajouter à la phrase traduite un mot (« 確かに » si l'on suit Yoichi Maeda⁵⁴, ou « なるほど ») qui, comme *certes*, « marque ou souligne une idée de concession, d'opposition » pour reprendre la définition de l'article *certes* du TLF.

Une autre question que pose cette traduction de Tetsuya Shiokawa porte sur le verbe *se diversifier*. En lisant sa version (« 人間の気まぐれの極まるどころ »), les lecteurs auraient l'impression que Pascal a écrit : « *le caprice des hommes est tel* » en répétant un peu ce qu'il a écrit juste avant (*la plaisanterie est telle*). Mais aucun des trois témoins manuscrits sur lesquels se fonde le traducteur ne donne cette leçon. Ni l'édition de Michel Le Guern ni celle de Philippe Sellier ni celle de Gérard Ferreyrolles ne semblent non plus l'appuyer. Le commentaire de Yoichi Maeda ne suggère pas non plus la possibilité d'en offrir une nouvelle lecture. Pourquoi donc le traducteur aurait-il refusé de traduire le verbe *se diversifier* qui semble avoir son sens habituel de « prendre des aspects, des caractères divers⁵⁵ » ? Une petite note justificative n'aurait pas été inutile.

Pour terminer, examinons un autre passage obscur. Il se trouve dans le fragment 99-2. En voici la traduction japonaise :

« なぜなら人間は、独りで内的な対話を交わしているからである。 » (p. 122)

Cette phrase correspond à la page 232 en bas dans le Texte autographe, où on lit la proposition suivante (j'ajoute les signes diacritiques) :

⁵³ C'est pourquoi Philippe Sellier (édition de 2010, fragment 94, p. 192) et Gérard Ferreyrolles (édition de 2000, fragment 94, p. 82) reproduisent la partie biffée en italiques et entre parenthèses : « (*de générale*) ».

⁵⁴ Sa traduction de 1973, p. 197 est un peu différente.

⁵⁵ C'est la définition que le TLF, s.v. *diversifier* donne à l'emploi pronominal du verbe.

« car l'homme fait luy seul une conversation intérieure, qu'il importe de bien régler⁵⁶. »

Ni la Première Copie (p. 37⁵⁷) ni la Seconde Copie (p. 54⁵⁸) ne présentent aucune variante par rapport à ce texte. Michel Le Guern (édition de 2000, fragment 91, p. 570), Philippe Sellier (édition de 2010, fragment 132, p. 209) et Gérard Ferreyrolles (édition de 2000, fragment 132, p. 101) donnent tous la même leçon. On doit alors se demander pourquoi la proposition relative (*qu'il importe de bien régler*) que nous transmettent ainsi tous les témoins manuscrits et qu'aucune édition récente ne met en cause n'est-elle pas traduite par Tetsuya Shiokawa. Aurait-il douté de son authenticité ? Alors pourquoi n'aurait-il pas présenté typographiquement cette leçon neuve ? N'aurait-elle pas mérité d'une note puisqu'elle s'oppose à toute la tradition manuscrite et aux lectures antérieures ? Frustré de tout renseignement, on est obligé de consulter le site Gallica pour y chercher quelques indices qui auraient permis au traducteur de proposer une lecture inouïe. Malheureusement, l'image des manuscrits qu'on y trouve ne me semble pas être assez claire pour nous forcer à distinguer cette proposition du reste de la phrase de telle façon qu'on doive y voir la trace d'une main étrangère. Serait-ce donc un lapsus de plus ? Il serait difficile de supposer qu'un des maîtres incontestés des études pascalienues commette une erreur aussi élémentaire qu'un mauvais élève ne le ferait pas. Si les lecteurs avaient une note expliquant le choix de cette leçon, ils comprendraient mieux l'intention du traducteur et partant le texte de Pascal.

Sans doute toutes ces remarques sur la présence ou l'absence d'une phrase, d'une proposition, d'un substantif, d'un adjectif, d'un adverbe ou d'un verbe sembleraient-elles trop tatillonnes aux yeux du grand public. Il nous demanderait sans doute à quoi servirait tout ce *tintamarre* à propos de brouillies qui n'intéressent que les cuistres. Mais si, comme le disait l'autre, la philologie se doit de prendre le texte au sérieux, ni le choix de tel ou tel mot ni l'addition ou l'omission de telle ou telle proposition ou de telle ou telle phrase ne pourra être passée sous silence. La pratique peu philologique de Philippe Sellier et de Gérard Ferreyrolles ne devrait pas être prise comme modèle à suivre. Tetsuya Shokawa nous expliquera-t-il un peu plus en détail son travail dans le deuxième et le troisième volumes qui vont paraître prochainement ? Ou bien préparera-t-il dès aujourd'hui une deuxième édition entièrement revue et corrigée

⁵⁶ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52504189f/f159.image.r=Pascal,%20pens%C3%A9es.langEN>.

⁵⁷ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7200029v/f49.image.r=pascal%209203.langEN>.

⁵⁸ Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000694t/f61.image.r=pascal%20pensees.langEN>.

de l'ensemble ? Souhaitons qu'il choisisse une solution satisfaisant les lecteurs qui voudraient disposer d'une traduction *fiable* des *Pensées*⁵⁹.

⁵⁹ Toute ma reconnaissance va à Miyuki Sato et à Rina Shiine pour leur relecture attentive.